

TERRACEA

TERMES ET CONDITIONS

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Un dépôt de 30% sera payable au moment de la réservation
- Le solde sera payable 30 jours avant le début du séjour
- Un dépôt de garantie pour bris et dommages, jusqu'à concurrence d'une somme de 1000\$, sera réservé sur votre carte de crédit. Cette somme servira dans le cas de bris ou de frais d'entretien supplémentaires constatés après votre départ.

AUTRES TERMES ET CONDITIONS

- Toute annulation doit se faire par avis écrit et adressé à villasteracea@gmail.com
- Si l'avis d'annulation est reçu au-delà de trente (30) jours avant la date du début du séjour, le dépôt de 30 % sera conservé par le locataire à titre de dommages et intérêts.
- Si l'annulation s'effectue trente (30) jours ou moins précédant la date du début du séjour, aucun remboursement ne sera effectué.
- Les ANIMAUX ne sont pas autorisés dans les villas, excepté à la Villa Le Fossile
- Il est interdit de FUMER à l'intérieur des villas et naturellement ne laissez aucune trace à l'extérieur ex.: mégots
- Le locataire est tenu d'aviser le locateur de tout **bris ou dommage AU MOMENT DE L'INCIDENT**.
- Mettre en pratique toutes les consignes reliées à l'utilisation de l'immeuble.
- Aucun motorisé n'est autorisé (VTT, motoneige, roulotte, tente roulotte, etc.) sur les terrains des Terrasses Cap-à-l'Aigle.
- Le locataire est tenu de respecter le nombre de personnes maximum par villa.
- Les villas ne peuvent être utilisées qu'à des fins de villégiature.
- Le locataire ne peut céder ses droits en vertu du contrat de location ni sous-louer l'immeuble.
- Les heures d'arrivée (17h00) et de départ (11h00) doivent être respectées par le locataire. Des frais supplémentaires pourraient être prélevés sur la carte de crédit si non respectées.
- Le papier sanitaire fourni pour le début du séjour, les produits d'entretien fournis pour la durée du séjour et les produits d'hygiène personnelle ne sont pas fournis.
- Villa telle que décrite sur le site web.
- Serviettes et literie fournies (oreillers, draps, etc.)
- Chauffage électrique inclus.
- Bois de chauffage fourni. (10 bûches par jour).
- Propane pour BBQ fourni (été seulement).
- Interurbains et service 411 au frais du locataire.
- Déneigement du stationnement compris.
- Avant votre départ;
 - Poubelles et recyclage déposés dans les bacs réservés à cet effet.
 - Vaisselle lavée et rangée.
 - Villa propre (excepté grand ménage).
- *** Des frais pourraient être appliqués si non respectées.
- JACUZZI : à votre départ, l'eau doit être propre à la baignade comme à votre arrivée. Douche obligatoire. Des frais additionnels de 150\$ pourraient être exigés si ce n'est pas le cas.
- PISCINE : à votre départ, l'eau doit être propre à la baignade comme à votre arrivée. Douche obligatoire. Des frais additionnels de 150\$ pourraient être exigés si ce n'est pas le cas.

Le locataire est tenu responsable de tous les dommages matériels causés à la villa pendant son séjour sauf les dommages résultant de vice de construction, défaut d'entretien, ...dont le locateur est responsable. Le locateur ne sera pas responsable de tout dommage et/ou préjudices corporels, pécuniaires ou non pécuniaires survenus lors de la location de la villa.

Le locataire s'engage à laisser la villa à la fin de sa période de location, dans le même état qu'à son arrivée. Le locataire sera tenu responsable de tout dommages ou bris causés durant son séjour causés par lui-même et/ou ses invités. Le cas échéant, le locataire se verra remettre une facture pour tout dommage causé à la propriété.

FORFAIT ½ JOURNÉE

Si la propriété n'est pas louée la veille, il est possible que vous puissiez arriver à 11h00 au lieu de 17h00. Le coût est de 50 % du montant de la nuitée supplémentaire. Si cela peut vous intéresser, veuillez nous contacter **LE JOUR** avant votre arrivée